



COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SECTEUR
DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE & JARNISY

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

ID : 054-255400905-20221206-DEL32_2022-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DU SECTEUR DE BRIEY, VALLEE DE L'ORNE ET JARNISY

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 32/2022

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-huit heures trente, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy, s'est réuni aux Grands Salons de la mairie de Briey, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour. La convocation a été transmise le 29 novembre 2022.

Présents : M. MILANO – M. MOLINERIS – Mme POUVREAU – M. NORROY – Mme GUIDEZ – M. FERRARELLI – Mme PRIEUX – M. GRIVEL – M. BESEDJERARI – Mme BOULIER – M. VACCANI – Mme BARILLET – M. METZINGER – M. CROCENZO – M. LINTZ – Mme BURKI – Mme BLETTNER – M. SCHAACK – M. BECQUER – M. ANTCZAK – Mme MARTINEZ – Mme CHALLINE – Mme KOCKEISEN – M. DIDIER – M. MENGHI – M. TOMC – M. NOCCHI – M. LIEVAIN – Mme HIRTZBERGER – M. HIRSCH – Mme HARING – M. DIETSCH – M. MUSIOL – M. BARTH – M. POIROT

Représentés par un pouvoir :

M. ZAMPETTI par M. MILANO
Mme CROUTSCH par Mme POUVREAU
M. L'HERBEIL par M. NORROY
M. DEMANGE par M. FERRARELLI
M. ANDRE par Mme PRIEUX
M. KEFF par M. METZINGER
M. CARDAIRE par Mme BURKI
M. CORNILLE par Mme HARING
M. POGGIOLINI par Mme HIRTZBERGER

Représentés par un suppléant :

M. MAGNOLINI par M. NOE
M. DURAND par M. CHECHETTO
Mme PASQUINI par Mme PIECHOCKI

Excusés : Mme BERTOLINO FALCONETTI – M. ZIMMERMANN

Absents : M. BERNARD – M. BURLERAUX – M. SCHMITT – M. BERG – Mme LIENARD – M. AISSAOUI – M. BENALOUACHE – Mme ZAIM – Mme PORCO GALLINA – M. GENCO – M. PASQUER – M. JODEL – M. FALZI – M. NEZ – M. NEUBERT – Mme THUILLIEZ – M. SCHWARTZ

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales M. LINTZ a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du comité syndical.



29, rue Gustave Eiffel
BP 80116 - 54800 JARNY



Tél.
03 82 20 22 00



Fax
03 82 20 87 70



Email
communication@sirtom.fr



Internet
www.sirtom.fr

Le comité syndical,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5211-10.
- Considérant que le comité syndical détermine le nombre des Vice-Présidents sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci, soit 13 Vice-Présidents au maximum pour le SIRTOM.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** la création de 8 postes de Vice-Présidents.

Fait et délibéré en séance les dits jour, mois et an
Pour extrait certifié conforme

